

Le livre québécois dans l'internationale anglophone

Francine Bordeleau

Numéro 110, été 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/37677ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bordeleau, F. (2003). Le livre québécois dans l'internationale anglophone. *Lettres québécoises*, (110), 11–14.

Le livre québécois dans l'internationale anglophone

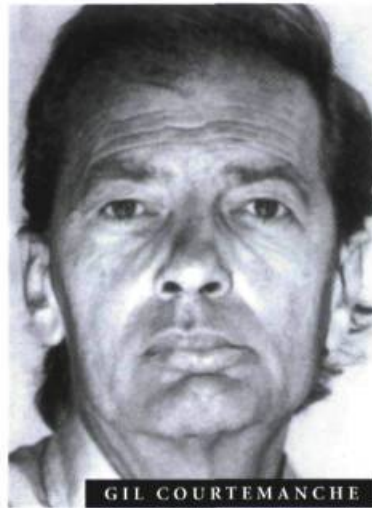
L'anglais, langue des affaires: on le sait. Mais plus que jamais, aussi, langue de la littérature. C'est simple, affirment certains éditeurs: un livre n'existe « à l'international » – entendre: sur le marché de la vente de droits – que s'il a une version anglaise. Cette dynamique fait des éditeurs et écrivains francophones, et québécois, des demandeurs.

Nos livres ont-ils la cote?

D O S S I E R

FRANCINE BORDELEAU

FOIRE DE FRANCFORT, OCTOBRE 2002. Une quarantaine d'éditeurs québécois s'y trouvent, avec leurs collègues des quatre coins de la planète, dans le but de faire des affaires. Plusieurs éditeurs étrangers s'engouent, semble-t-il, d'*Un dimanche à la piscine à Kigali*, de Gil Courtemanche (Boréal, 2000). La maison Alfred A. Knopf Canada avait déjà acquis les droits anglais du roman au moment de sa parution – la traduction, signée Patricia Claxton, a été publiée en avril 2003. Pour Courtemanche, la transaction avec Knopf Canada, propriété de Knopf USA, était avantageuse, car elle signifiait la possibilité de pénétrer un tant soit peu le marché extrêmement convoité de nos voisins. Francfort aura permis de conclure d'autres ententes, notamment avec l'éditeur Canongate pour le Royaume-Uni et avec le Grupo Planeta pour le marché espagnol.



GIL COURTEMANCHE

« De fait, dans le cas de Courtemanche, c'est la traduction de Knopf Canada qui a circulé à Francfort. Et le roman est devenu le livre-vedette de la Foire », dit Carole Boutin, responsable des droits étrangers aux Éditions du Boréal.

À Francfort, plus grande foire de vente de droits au monde, et à laquelle se pressent autant Français qu'Espagnols, Scandinaves, Asiatiques, les affaires se parlent en anglais. Tout d'abord, compte tenu de la mainmise étasunienne sur le commerce et la culture, l'anglais est la grande langue rassembleuse. « Les Étasuniens dominent, ils sont unilingues, l'anglais est donc devenu la langue seconde pour à peu près le monde entier », dit l'historien Denis Vaugeois, propriétaire des Éditions du Septentrion et président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL). L'anglais jouit donc d'un prestige incomparable. Conséquemment, un livre sera d'autant mieux considéré qu'il aura eu la prévenance de se parer, avant de sortir, d'une traduction anglaise. Si on faisait grand cas, voilà environ une décennie, de l'engouement de la France, qui traduisait en masse, pour les écrivains canadiens-anglais, on oubliait du même coup une donnée fondamentale: ces écrivains-là avaient déjà, au départ, le privilège de publier originalement dans « la » langue de grande diffusion. Et les Timothy Findley, Michael Ondaatje, Margaret Atwood, Robertson Davies avaient leurs entrées aux États-Unis et au Royaume-Uni. En d'autres termes, la traduction en français

a certes son importance pour un écrivain anglophone, mais une importance quelque peu relative.

« Tout le monde veut être traduit en anglais. C'est la demande internationale, d'ailleurs, qui maintenant l'exige », confirme Sherry Simon, professeure à l'Université Concordia. Déjà, dans le domaine capital de la recherche, l'anglais prévaut de fait depuis les années soixante. « Nos travaux, nos essais n'étaient pas cités parce qu'ils n'étaient pas traduits », dit le président de l'ANEL. Désormais, la très grande majorité des chercheurs de toutes les disciplines publient leurs résultats directement en anglais, du moins dans les revues. Les auteurs d'essais et d'ouvrages savants doivent pour leur part, à l'instar des auteurs de fiction et de poésie, miser sur le bon vouloir des éditeurs anglophones.

En principe, le Québec, à cet égard, ne part pas perdant, ne serait-ce que parce que le Canada est un pays officiellement bilingue. Le Conseil des Arts du Canada (CAC) a du reste élaboré un programme d'aide financière à la traduction voilà au moins deux décennies, et la Société de

développement des entreprises culturelles (SODEC) a emboîté le pas au cours de l'année 1998-1999, dans la foulée de la Politique de la lecture et du livre. De plus, l'effervescence de la littérature québécoise, durant les années soixante-dix, souriait au Canada anglais, qui a entrepris à l'époque de traduire nombre de nos écrivains: Roch Carrier, Gabrielle Roy, Victor-Lévy Beaulieu, Michel Tremblay, Anne Hébert, Hubert Aquin, Marie-Claire Blais, Nicole Brossard... « Nicole Brossard est sans doute l'une des écrivaines québécoises les plus connues au



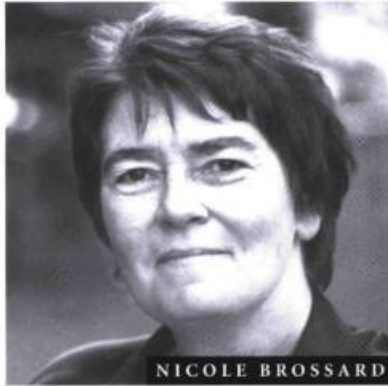
SHERRY SIMON

Canada anglais et aux États-Unis, grâce au réseau du féminisme », dit M^{me} Simon. Selon cette dernière, la « maison » Québec se vendait bien dans les années soixante-dix sur le marché de la traduction, justement parce que les écrivains québécois apparaissaient comme formant bloc. « Mais à mesure que la littérature québécoise se diversifie, la question du Québec en traduction devient moins évidente, dit-elle. C'est un mal pour un bien: le Québec ne vend plus une littérature globale, et les éditeurs doivent plutôt faire valoir chacun de leurs titres. »

LES LIVRES TRADUISIBLES

Dans les années soixante-dix, la littérature québécoise arrivait sur les marchés extérieurs porteuse d'un projet politique ou formaliste. « Le Québec était considéré comme exotique et politiquement "dangereux". Pour cette raison, beaucoup de ses écrivains ont alors été traduits », dit l'écrivain et traducteur David Homel. *What does Quebec want?*, se demandaient autant le ROC (« Rest of Canada ») que d'autres pays dans le monde. Cette interrogation aura accru l'intérêt envers notre production culturelle, qui suscitait alors un attrait certain. Le contexte a changé, ce que « l'international » attend de la littérature québécoise, aussi, par conséquent.

Quels écrivains québécois traduit-on aujourd'hui? À ceux précédemment mentionnés, et bénéficiant toujours d'une bonne renommée chez nos compatriotes anglophones, il faut ajouter *grosso modo* les Jacques Poulin, Aude, Dany Laferrière, Monique Proulx, Louise Dupré, Gaétan Soucy, Sergio Kokis, Lise Bissonnette, Chrystine Brouillet, Élisabeth Vonarburg. « Au départ, tous les sujets, tous les titres sont exportables. Certains romans dépeignent cependant des univers très clos, peu susceptibles de rejoindre d'autres sociétés. Ces livres-là ne trouveront évidemment pas preneur », admet la traductrice Sheila Fischman.



NICOLE BROSSARD

Un dimanche à la piscine à Kigali, qui traite du génocide rwandais avec histoire d'amour à la clef, constituait un roman éminemment « exportable ». La maison Boréal, encore, a « convaincu le Canada anglais d'acheter *Chercher le vent* », dit Carole Boutin. Tout en accumulant les prix ici et en France, le deuxième livre de Guillaume Vigneault, traduit par Susan Ouriou sous le titre *Necessary Betrayals* pour l'éditeur Douglas & McIntyre, a reçu un très bon accueil critique, notamment de la part du *Globe & Mail* qui fut plutôt dithyrambique. Autre sujet exportable, sans doute, parce que dans l'air du temps, cette dérive affective d'un homme au mitan de la trentaine partant en cavale d'un bout à l'autre du continent nord-américain pour trouver réponse à son désarroi.

En somme, le bon candidat à la traduction est l'écrivain qui ne se confine pas à des ornières trop locales. Mais qu'est-ce qu'être « local »? Michel Tremblay, dont toute l'œuvre creuse essentiellement la même faune, la même fange et le même est de Montréal, est abondamment traduit par Talon Books de Vancouver et McLelland & Stewart de Toronto, et il est fort populaire au Canada anglais. Après l'éditeur Anansi qui publiait en 1979 *The Jimmy Trilogy*, Marc Côté, nouveau président de la petite maison torontoise Cormorant, s'est quant à lui entiché de Jacques Poulin et de son éternelle ville de Québec, et il a publié tout récemment *La tournée d'automne* et *Chat sauvage* dans une traduction de Sheila Fischman. Et quoi de plus local, encore, que *Le matou* d'Yves Beauchemin, best-seller de l'ère du Québec inc. avec binerie sur le Plateau Mont-Royal, course aux antiquités dans les campagnes et « mauvais » anglophone à la clef? *Le matou* était pourtant publié par McLelland & Stewart en 1986... Comme quoi le « local » s'avère souvent relatif.

Comme quoi, aussi, les « deux solitudes » parviennent à se rapprocher, bien que, reconnaît Patsy Aldana, éditrice de fiction chez Douglas & McIntyre, « les marchés francophone et anglophone sont très différents, et les traductions ne font pas de gros best-sellers ». Ce que le CAC semble reconnaître implicitement puisqu'il exclut de son programme d'aide les titres promis, en traduction, à des ventes de plus de 5 000 exemplaires. Un succès ici ne garantit pas le succès là-bas. L'éditeur québécois sort, c'est de bonne guerre, l'argument du best-seller

qui ne nuit pas, mais qui n'a pas valeur d'argument massue. L'éditeur anglophone compose avec la loi de son marché. « On jettera un œil plus attentif sur les livres primés, car les prix obtenus dans la langue originale peuvent aider à la mise en marché. De plus, comme il faut faire la promotion des titres, nous choisissons de préférence des écrivains qui parlent anglais », dit M^{me} Aldana.

Patsy Aldana elle-même est bilingue, lit les livres directement en français et elle est plutôt francophile. « La littérature québécoise fait partie intégrante de la littérature canadienne, les anglophones devraient la connaître et la lire, certains écrivains québécois ont d'ailleurs leur public », estime-t-elle. Mais, règle générale, ajoutera l'éditrice, « quand on décide de traduire, il faut créer un public ». Il en est de même, remarquez, pour les éditeurs québécois : une maison comme L'Instant même était loin de faire dans la facilité lorsqu'elle entreprenait la traduction des Douglas Glover, Alistair MacLeod, Isabel Huggan, tous nouvelliers dont fort peu de lecteurs, ici, connaissaient l'existence.

LE COMMERCE ET LE DÉSIR

Il reste cependant que, par-delà les affaires strictement commerciales, les éditeurs ont des affinités électives avec des écrivains, des univers. Un Marc Côté publie ainsi Christiane Frenette et Élise Turcotte, qui jouissent ici d'une bonne réception critique sans être des vedettes, et qui au Canada anglais « rejoignent surtout un lectorat d'universitaires », dit l'éditeur. Mais celui-ci « cherche des voix uniques, originales » et « fonctionne par coups de cœur ». Même son de cloche de la part de Patsy Aldana : « Au bout du compte, pour décider de traduire, il faut que j'aime le livre. »



DENIS VAUGOIS

Si l'on considère seulement les titres traduits grâce au programme du CAC, force est de constater qu'au cours des dix dernières années le catalogue des éditeurs anglophones est devenu de plus en plus éclectique. Les « classiques », oui – Gabrielle Roy, Anne Hébert, Marie-Claire Blais et Michel Tremblay sont d'ailleurs perçus comme appartenant à la littérature canadienne –, les « vedettes », oui derechef, mais les maisons de Toronto, de Vancouver et de Winnipeg jettent également leur dévolu sur des auteurs plus inattendus : France Théoret, André Roy, Philippe Poloni, Louis Gauthier, Michael Delisle, Jocelyn Coulon, le journaliste André Pratte, Martine Desjardins, Anne Dandurand, Claire Dé, Gérald Tougas, par exemple, auxquels s'ajoute un bon contingent d'auteurs de livres jeunesse.

« Le Canada manifeste un enthousiasme, un intérêt certains envers la littérature québécoise. Autant les éditeurs que les lecteurs sont plus ouverts qu'avant, ils reconnaissent la richesse et la variété des voix romanesques du Québec », estime Sheila Fischman. Bon, les maisons anglophones et francophones ont avec le temps établi des liens, formé des réseaux à la faveur des foires et autres événements. « Depuis plusieurs années, on envoie couramment nos titres au Canada anglais et on multiplie les contacts », dit d'ailleurs Carole Boutin. Mais les traducteurs peuvent être aussi des courroies de transmission efficaces.

En principe, ceux-ci travaillent sur commande ; l'éditeur achète les droits, puis engage un traducteur. Quelqu'un comme Sheila Fischman, qui a jusqu'à maintenant traduit pas moins de 125 livres et qui vit à Montréal, a cependant développé, à force, son propre réseau constitué de maisons autant québécoises que canadiennes-anglaises. En outre, elle est évidemment branchée sur la littérature d'ici et n'hésite pas à aiguillonner des éditeurs sur des titres qui l'ont emballée. De fait, le traducteur, souvent animé par le désir

de la découverte, joue un rôle non négligeable dans la circulation de la littérature.

« À la base, tous les styles, toutes les écritures sont traduisibles : il suffit de penser à Joyce, l'écrivain "difficile" par excellence. La traduction dépend du désir et de la conviction », dit Sherry Simon. L'assertion vaut pour l'éditeur comme pour le traducteur. « Je dois aimer le style, le propos. Il doit y avoir des atomes crochus entre moi et le livre », dit ainsi M^{me} Fischman. Fiction, essai, poésie, théâtre : le traducteur détermine son genre de prédilection. Et finit forcément par avoir ses auteurs de prédilection. Se forment des couples : Homel-Laferrière, Fischman-Soucy, Fischman-Poulin... Mais le traducteur, naviguant allègrement entre les eaux des deux cultures, est peut-être celui, en effet, grâce à qui des écrivains plus « confidentiels », en périphérie du courant dominant, franchiront les frontières.

LES RÈGLES DE L'ART



DANY LAFERRIÈRE

Gouverneur général (traduction du français vers l'anglais, et de l'anglais vers le français) leur sont décernés.

Reconnaissance d'État justifiée tant la traduction, au pays, se pratique de façon rigoureuse.

Je dois faire en sorte que le lecteur anglophone ait la même expérience que le lecteur francophone [dit ainsi Sheila Fischman]. Le bon traducteur sait écouter la voix de l'auteur qu'il traduit, il sait se prêter entièrement à la voix de l'autre, il doit être inaudible et invisible. Traduire, c'est vraiment lire une œuvre en profondeur.

« La traduction littéraire est un art, il faut avoir une âme d'écrivain pour la pratiquer car il faut pouvoir rendre un style, toute la difficulté est là », renchérit Susan Ouriou, qui est également vice-présidente de l'ATTLC. En Alberta, sa province de résidence, les choses bougent. Ainsi, l'ATTLC a récemment négocié avec le Banff Center la mise sur pied d'un centre de traduction littéraire : « une initiative prometteuse », dit M^{me} Ouriou. Et l'Alberta est le siège de nombreuses activités littéraires dans les deux langues : par exemple, l'International Word Fest, auquel sont conviés des écrivains de la province et d'ailleurs, dont du Québec, et ce séminaire estival qui, pendant trois semaines, accueille des traducteurs littéraires d'un peu partout dans le monde.

La reconnaissance et la visibilité de la profession ont manifestement un effet sur la perception qu'on peut avoir des œuvres traduites. Effet difficilement mesurable, il est vrai, mais néanmoins réel. Dans la mesure du possible, le traducteur soumettra ses questions à l'auteur, le rencontrera une fois le

travail terminé, et *cætera*. Tout cela garantit des traductions de qualité et, par conséquent, susceptibles d'être bien reçues.

Le traducteur est cependant tributaire d'un éditeur, qui lui-même compte la plupart du temps sur les programmes gouvernementaux d'aide à la traduction. Or, comme le dit M^{me} Fischman, les critères établis « ne permettent pas aux traducteurs canadiens de prendre leur envol ».

Et pourquoi cela ? Parce qu'à Ottawa comme à Québec l'aide à la traduction ne s'applique qu'aux livres publiés ici. Une maison canadienne ou québécoise qui voudrait traduire un écrivain étranger devrait le faire entièrement à ses frais. « Le système est encore axé sur la notion d'une communication intranationale, et non sur l'acte de création rattaché à la traduction. La philosophie qui sous-tend les programmes nous laisse donc à la remorque de la France et des États-Unis et empêche nos traducteurs de s'imposer à l'échelle internationale », dit Sherry Simon.

LE PRIX DE LA TRADUCTION

Se dégage tout de même, en matière de traduction, au moins une bonne nouvelle : le catalogue des éditeurs anglophones se diversifie, et ceux-ci prennent le risque d'investir dans des auteurs plus ou moins connus sur leur territoire. Cependant, ce catalogue n'est pas encore très abondant. Tout au long de la dernière décennie, le programme d'aide à la traduction du CAC a ainsi accueilli moins de 100 titres par année, ce nombre regroupant les traductions du français vers l'anglais et celles de l'anglais vers le français. Les chiffres révèlent par ailleurs – s'en étonnera-t-on ? – que les maisons québécoises traduisent plus que leurs vis-à-vis du Canada anglais : 53

titres contre 26 en 1993, 36 contre 19 en 2000, 60 contre 35 l'année suivante mais, en la quasi miraculeuse année 2002, l'atteinte d'une proportion 60-40 % avec 46 titres traduits en français contre 32 en anglais.



DAVID HOMEL

« Il se fait très peu de traductions car il n'y pas assez d'incitatifs », déplore Denis Vaugeois. Entendre évidemment : des incitatifs financiers. Les livres traduits se vendent moyennement, et la traduction représente des coûts. « La dépense ne concerne pas seulement les honoraires du traducteur. Il faut également payer le réviseur. Et une traduction, c'est plus difficile à gérer et

à commercialiser. En somme, c'est deux fois plus compliqué qu'un livre en langue originale », poursuit le président de l'ANEL.

D'où le besoin de subventions. Impératif numéro un en ce qui concerne le programme du CAC : l'éditeur doit être admissible au programme de subventions globales, c'est-à-dire être de propriété canadienne à 75 %. Cette condition a donc pour effet d'exclure des maisons comme Penguin, Random House, Doubleday, Knopf, qui appartiennent à de grands groupes étrangers. Aussi ces groupes et leurs promesses de vaste diffusion à l'échelle internationale demeurent-ils plutôt inaccessibles aux écrivains québécois. « On n'en sort pas, la traduction est principalement le fait des petits éditeurs, car ce sont eux qui peuvent bénéficier des subventions », dit David Homel. Le programme du CAC possède bien un volet international, par l'entremise duquel une maison étrangère peut obtenir une aide financière. Mais il privilégie essentiellement les livres primés (lauréats du Prix du Gouverneur général), et la subvention ne couvre que la moitié des frais de traduction.

Conformément au programme du volet « national », la subvention est versée à l'éditeur en fonction d'un tarif équivalant à 0,20 \$ le mot pour la poésie, à

0,16 \$ le mot pour le théâtre et à 0,12 \$ le mot pour les autres genres littéraires, jusqu'à un maximum de 20 000 \$, et ce, peu importe le genre ou la complexité du livre. Ces tarifs soulèvent une certaine grogne chez les traducteurs. « Des romans sont plus exigeants que la poésie ou le théâtre. Étant donné les tarifs du CAC, une traduction qui peut demander quatre mois de travail sera payée environ 3 500 \$ », dit M^{me} Fischman. Les honoraires sont quelque peu allongés par les droits que verse la Commission du droit de prêt public, rattachée au CAC, mais « la traduction littéraire n'est pas très payante, la majorité des traducteurs littéraires ont d'ailleurs une profession connexe », dit ainsi Susan Ouriou.



SUSAN OURIOU

Pour Denis Vaugeois, le programme du CAC souffre en outre de ne pas aider assez à la promotion des livres traduits. De fait, l'organisme accorde 2 000 \$ à l'éditeur : mieux que rien, mais rien pour enclencher une campagne nationale. L'éditeur doit sortir ses deniers, on le conçoit ; reste qu'il ne peut en sortir trop. Bon an, mal an, sur la vingtaine de titres que publie la petite maison Cormorant, trois sont des traductions. « Il est impossible de faire davantage », dit Marc Côté.

Les ouvrages savants sont encore plus mal servis. Ces livres ne sont pas admissibles aux programmes courants, qui ne s'appliquent qu'à la littérature générale (sont aussi exclus les guides pratiques). Ils doivent passer par le canal du Conseil de recherche en sciences humaines et sociales du Canada, qui accordera une aide à la traduction de façon très occasionnelle, les occasions étant fonction des fonds disponibles. Et les fonds, pour l'heure, se chiffrent à peu près à zéro.

LE CHEMIN VERS AILLEURS

La traduction assure au livre québécois une certaine pénétration du marché non négligeable du reste du Canada. Mais facilite-t-elle la conquête des marchés étatsunien et britannique ? « Ça n'ouvre pas vraiment la porte, mais ça la déverrouille », dit Marc Côté. La politique de sa maison Cormorant est d'acheter les droits d'un livre, pour le marché anglophone, au niveau mondial, et de vendre la traduction. Le hic, dira Claude Durocher, la responsable du Service des droits chez Leméac, « c'est qu'un pays comme le Royaume-Uni ne choisit pas forcément la traduction canadienne-anglaise, parce que l'anglais parlé au Canada présente quelques différences ». Mais là ne se situe pas le plus grave écueil.

Les grands marchés anglophones sont indifférents aux autres langues et aux traductions. On amène les livres directement sur le marché étatsunien, mais il est très fermé aux traductions. Par surcroît, nos voisins ne s'intéressent pas à la littérature canadienne-anglaise. Il en est pratiquement de même pour le Royaume-Uni,

souligne Patsy Aldana.

« Pour convaincre une maison étatsunienne d'acheter les droits d'un livre, il faut avoir des contacts », renchérit Carole Boutin. C'est-à-dire, par exemple, être repêché par l'antenne canadienne d'un grand groupe d'édition, comme dans le cas d'*Un dimanche à la piscine à Kigali*. Ou faire des relations publiques à Francfort avec des maisons de taille plus ou moins équivalente.

« Les maisons d'édition déploient des efforts considérables pour la vente de droits à l'international », dit M^{me} Durocher. Depuis quelque temps, l'offensive québécoise semble en effet beaucoup mieux organisée ; à Francfort, Paris ou Guadalajara, les éditeurs arrivent ainsi avec des « outils » promotionnels, soit leur catalogue et des

extraits – traduits – de leurs livres, notamment. La SODEC y met aussi un grain de sel qui semble plutôt apprécié.

« Le meilleur moyen de promouvoir nos auteurs à l'étranger, c'est la vente de droits. Et la traduction devient de plus en plus intéressante pour la vente de droits », affirme Louis Dubé, adjoint du directeur, Direction générale disques et spectacles de variété, livres et métiers d'art à la SODEC. Dans cette optique précise – « le rayonnement des auteurs québécois » –, l'organisme a élaboré un programme d'aide à la traduction assez différent de celui du CAC. Ainsi, l'éditeur québécois reçoit une subvention, couvrant 75 % du coût de la traduction du livre jusqu'à un maximum de 12 500 \$, pour traduire ses propres titres. À lui, ensuite, d'en faire la promotion à l'extérieur du Québec. Le processus d'évaluation des demandes est souple et rapide : pas de date butoir, et des sommes débloquées dans un délai d'une quinzaine de jours. Un volet du programme permet en outre d'obtenir une aide pour la traduction partielle d'ouvrages en n'importe quelle langue. « Les extraits traduits sont présentés à des agents littéraires. C'est un outil de promotion qui peut s'avérer fort efficace », estime M. Dubé.



LOUISE DUPRÉ

Selon ce dernier, « l'aide à la traduction donne à de plus petits éditeurs la possibilité de se positionner sur le marché des droits tout en pouvant servir d'argument dans les négociations de vente ». Le coéditeur qui achète les droits peut en effet se charger lui-même de la traduction et bénéficier du programme de la SODEC. La traduction d'un ouvrage étranger par un éditeur québécois n'est pas soutenue par la SODEC, mais donne droit à un crédit remboursable. Une centaine de titres ont jusqu'à maintenant été traduits grâce à ce programme, doté cette année d'une enveloppe de 200 000 \$. « Ce n'est peut-être pas un montant si

important, reconnaît Louis Dubé, mais il a des répercussions positives certaines. » La SODEC a en tout cas déniché une enveloppe spéciale en vue de la foire de Guadalajara, dont le Québec sera l'invité d'honneur à l'automne 2003, et dévolue à la traduction d'ouvrages en espagnol.

« La traduction anglaise ouvre vraiment des portes à l'international, ce qui est important pour une maison comme Leméac car nous misons beaucoup sur la vente de droits », dit M^{me} Durocher. Reste à mesurer l'écho que reçoit réellement notre littérature à l'étranger. « Nous sommes assez bien accueillis », remarque Carole Boutin. De grands événements, comme le Salon du livre de Paris où le Québec fut à l'honneur en 1999, la Semaine du Québec à New York en 2001 et maintenant la foire de Guadalajara y contribuent assurément.

En revanche, la traduction, voie royale du rayonnement hors des frontières nationales, dépend de plusieurs facteurs autres que financiers.

Des pays ou des régions du globe connaissent des vagues périodiques ; à l'heure actuelle, les Caraïbes et l'Afrique semblent avoir la cote dans le milieu des études francophones, tandis que le Québec apparaît un peu comme le parent pauvre. C'est un phénomène qui peut conditionner négativement la réception, l'exportation et la traduction de notre littérature,

souligne ainsi Sherry Simon. La force des maisons d'édition, la conjoncture politique et sociale d'un pays, le poids d'un pays sur l'échiquier mondial influent également sur la circulation des différentes littératures. Mais ces littératures, il est vrai, circuleront d'autant mieux qu'elles s'afficheront préalablement, dans les grandes foires internationales qui comptent, en anglais.